

NÉGOCIATIONS GROUPE LA CFDT TIRE L'URGENCE ET EXIGE UN CALENDRIER!



Dans un contexte social tendu et marqué par les négociations entamées au niveau du Groupe Public SNCF, la CFDT agit pour obtenir des résultats rapides et visibles pour toutes et tous. A l'issue des réunions des 8 et 12 février, un certain nombre d'engagements ont été pris. L'urgence est réelle et le respect de la parole est indispensable de la part du Groupe. **Explications.**

€ ÉVOLUTION DE LA GRILLE

La question de l'évolution de la Grille a été au cœur des négociations autour des salaires en fin d'année et en ce mois de février. Il est indispensable de donner une véritable dynamique à la grille. La CFDT Cheminots avait d'ailleurs obtenu la mise en place d'un Groupe de Travail sur son évolution et a porté de nombreuses propositions pour améliorer le déroulement de carrière des salariés.

DES ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION ET DE VISIBILITÉ DOIVENT TRÈS VITE ÊTRE APPORTÉS.

EMPLOIS ET MÉTIERS

La question des métiers doit être mise au centre. Elle est directement corrélée au niveau d'emploi.

Dès les négociations salariales de fin 2023, la CFDT Cheminots avait dit que des Groupes de Travail par métier devaient être déclenchés avec pour objectifs d'améliorer le quotidien, les conditions de travail, de définir les éléments de reconnaissance y compris salariale, de mieux gérer l'aptitude et l'inaptitude, etc. **LES SUJETS SONT NOMBREUX ET DOIVENT ÊTRE TRAITÉS RAPIDEMENT.**

Le Groupe doit être le garant de l'homogénéité des mesures. Qu'il s'agisse du sol, de la conduite, du bord, du matériel, de la circulation, de la SUGE, de la maintenance et des travaux, des fonctions transverses ou encore de l'encadrement, **LES SA DOIVENT TRAITER L'ENSEMBLE DES MÉTIERS. LES DIFFICULTÉS SONT NOMBREUSES ET DOIVENT ÊTRE TRAITÉES RAPIDEMENT, L'EMPLOI EST UN INCONTOURNABLE.**

EMPLOIS ET PARCOURS PRO

Pour alimenter les parcours professionnels et le déroulement de carrière là encore l'emploi doit être au rendez-vous. CFDT Cheminots revendique la mise en place d'un Groupe de Travail spécifique sur les parcours professionnels et les déroulements de carrière. **ELLE EST LA SEULE ORGANISATION SYNDICALE A L'AVOIR PROPOSÉ.**

Plus de cheminotes et de cheminots, cela doit se traduire par une amélioration des conditions de travail mais aussi par la résolution de parcours trop souvent bloqués faute d'effectifs suffisants.

DEFENSE DES CONTRACTUELS

Des évolutions ont été actées lors des négociations du mois de février. **POUR LES SALARIÉS CONTRACTUELS, IL EST TEMPS D'IMPOSER DE LA VISIBILITÉ ET DES GARANTIES D'ÉVOLUTIONS TRANSPARENTES ET ÉQUITABLES.**

Certaines Organisations Syndicales n'hésitent pas à s'approprier la revendication historique de la CFDT Cheminots «une grille pour les salariés statutaires et contractuels». Tant mieux, il faut être nombreux pour pousser et obtenir justice pour les contractuels. C'est le moment pour gagner ce que porte la CFDT Cheminots depuis longtemps, à commencer par un treizième mois pour toutes et tous, ainsi que le versement de l'indemnité de résidence aux contractuels.

FIN DE CARRIÈRE

Ce sujet fait l'objet de fortes attentes. Pour la CFDT Cheminots, ce sont deux sujets qui doivent être regardés pour tous les métiers.

C'est pourquoi la CFDT Cheminots demande :

#. UNE ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITÉ (CPA). Ce travail doit se baser sur une connaissance fine et réelle des conditions de travail de chacune et chacun. Cela suppose de créer des formules plus souples et attractives.

#. TEMPS PARTIEL DE FIN DE CARRIÈRE. Un nouveau dispositif doit être créé. Il doit être cumulable avec les formules de CPA.

**LA CFDT ÉCRIT
AU PRÉSIDENT
POUR OBTENIR
L'APPLICATION
DES MESURES
ISSUES DE LA
TABLE RONDE
DU 8 FÉVRIER ET
DISPOSER D'UN
CALENDRIER.**



Pour aller plus loin
Et lire le courrier scanne ou clique sur le QR Code.

